

Réforme des retraites : les députés communistes veulent profiter de leur « niche parlementaire » pour provoquer un vote

Le groupe "Gauche démocrate et républicaine" (GDR) a présenté, ce mercredi 21 mai, les neuf textes qu'il présentera lors de sa journée d'initiative parlementaire, qui aura lieu le 5 juin. Parmi ces textes figure une proposition de résolution "visant à abroger la réforme des retraites", sans valeur législative, mais par laquelle les députés communistes veulent obtenir un vote dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Les députés communistes espèrent obtenir le premier vote dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale sur la réforme des retraites de 2023. Le groupe "Gauche démocrate et républicaine" (GDR), présidé par Stéphane Peu, a confirmé ce mercredi 21 mai, lors d'une conférence de presse, sa volonté de présenter lors de sa journée d'initiative parlementaire, le 5 juin prochain, une proposition de résolution plaidant pour l'abrogation de la réforme qui a notamment reporté l'âge légal de départ en retraite à 64 ans.

"C'est une plaie qui reste ouverte", a déclaré ce mercredi Stéphane Peu, rappelant que la réforme n'avait jamais été approuvée directement par l'Assemblée nationale puisque la Première ministre d'alors, Elisabeth Borne, avait eu recours à l'article 49.3 de la Constitution pour la faire adopter. "La réforme est passée en force sans jamais que la représentation nationale puisse voter", a déploré le président du groupe GDR. A l'époque, en réponse à l'engagement de la responsabilité du gouvernement, une motion de censure avait été débattue et avait finalement été rejetée à neuf voix près.

Cette initiative des députés communistes, "absolument prioritaire", sera le premier des neuf textes inscrits à l'ordre du jour de leur journée réservée dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. L'objectif est de "remettre la question des retraites dans le débat", a encore affirmé Stéphane Peu, alors qu'une journée de mobilisation "pour les retraites, les emplois et les salaires" est annoncée

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2509 – Mercredi 28 mai 2025



le 5 juin prochain.

Cette proposition de résolution a ainsi vocation à rétablir le Parlement dans ses droits et dans sa souveraineté de décision. Exposé des motifs de la proposition de résolution La proposition de résolution, qui critique les "principaux aspects de la réforme", c'est-à-dire le recul de l'âge légal de départ à 64 ans ainsi que l'allongement de la durée de cotisation, n'est pas un texte de loi. Un vote positif des députés n'aurait donc pas pour conséquence d'abroger la réforme. "Ce n'est pas du tout symbolique", a toutefois considéré Stéphane Peu. Selon lui, "le gouvernement et le Premier ministre devront tenir compte [du vote]" de l'Assemblée, alors que le "conclave" sur les retraites,

entre certains syndicats et le patronat, doit rendre ses conclusions autour du 17 juin prochain.

La formule retenue par les députés communistes - à savoir la proposition de résolution - a aussi pour objectif d'éviter toute obstruction parlementaire du socle gouvernemental, puisqu'il n'est pas possible de déposer des amendements sur un tel texte. "On a essayé d'être malins", a commenté Stéphane Peu. Et d'ajouter : "On aura forcément un vote", alors que toutes les tentatives précédentes ont échoué.■

**MANIFESTATION
JEUDI 5 JUIN - 10 H
Départ des Arènes
MONT-DE-MARSAN
LA RETRAITE À 64 ANS,
C'EST TOUJOURS NON !**

Le groupe Communiste Écologique et Citoyen (CEC) de la Nouvelle-Aquitaine engagé pour ses habitants

Ce 19 mai à Limoges, la Commission permanente de la région Nouvelle-Aquitaine a examiné 269 dossiers pour un montant global de plus de 118 millions d'euros.

Derrière ces chiffres, ce sont des décisions concrètes au service des Néo-Aquitains : soutien à la culture, à la formation, au logement, à la transition énergétique, à la performance industrielle, à la mobilité... Autant de leviers indispensables pour répondre aux enjeux du quotidien et préparer l'avenir de notre territoire.

Encore une incohérence de plus !

Il est particulièrement inquiétant de constater que, pendant que le Président de la République et le Gouvernement multiplient les déclarations sur la nécessaire réindustrialisation de la France, le ministère de l'Économie (Bercy) a annoncé le 12 mai, une baisse brutale de 50% de sa participation à la phase 5 des pôles de compétitivité.

La Région Nouvelle-Aquitaine, qui accueille 12 pôles de compétitivité, voit ainsi son soutien amputé. Une décision choquante qui révèle une logique comptable à courte vue, et ce d'autant que les crédits avaient été votés dans le cadre du Projet de Loi de Finances. Difficile de bâtir la souveraineté industrielle d'un pays à coup de coupes budgétaires... Ainsi, le groupe Communiste Écologique et Citoyen a dénoncé avec force cette incohérence de l'État et a réaffirmé la détermination de la Région à continuer de soutenir ses filières d'excellence, ses entreprises innovantes et l'emploi local. Les actes doivent suivre les discours.

Quelques dossiers :

⇒ Soutien de la formation comme outil d'émancipation

La Région a renforcé son engagement pour un service public de la formation accessible, d'inclusivité et tourné vers l'émancipation de tous. À travers le dispositif « Action de la Nouvelle Chance - REMOB », elle soutient des parcours de remobilisation pour les publics les plus éloignés de l'emploi : femmes isolées, personnes en situation d'illettrisme, porteurs de projets d'entreprises sans réseau ni capital. Au total, 227.000 € sont mobilisés pour permettre à 140 stagiaires de (re) trouver un chemin vers l'insertion et l'autonomie par la formation.

Le groupe CEC a voté pour.

⇒ Nourrir l'accès à la culture et la valorisation du patrimoine

La Région Nouvelle-Aquitaine poursuit son engagement sans faille en faveur de la culture. Elle maintient les financements habituels pour



**Image de l'inauguration
du FRAC Artothèque de
Limoges**

soutenir un large éventail d'initiatives culturelles : des festivals régionaux aux lieux culturels de proximité, en passant par l'enseignement supérieur artistique.

Ce soutien global bénéficie à 104 structures à travers toute la région, avec un investissement total de 3.000.000 €, dont 1.025.470 € spécifiquement alloués au fonctionnement de l'École Européenne Supérieure de l'Image (EESI) à Angoulême et

Poitiers et de l'École des Beaux-Arts de Bordeaux (EBABX).

Le groupe CEC a voté pour.

⇒ Engagement fort pour une transition verte dans nos lycées

La Région Nouvelle-Aquitaine a réaffirmé sa détermination à mener la transition énergétique et écologique sur tous les fronts, en particulier dans nos lycées. Dans cette optique, elle va financer à hauteur de 786.000 € le Programme Prévisionnel d'Investissement des Lycées Publics et Cités mixtes. Un dispositif clé pour accompagner les établissements dans cette transformation.

Ce programme soutiendra à la fois les actions concrètes et les expérimentations en matière de renouvellement des équipements thermiques des lycées. La Région a, par exemple, donné une aide de 115.000 € au Lycée EREA Théodore Monod de Saintes pour l'accompagner dans la substitution dans l'usage de gaz naturel par la géothermie.

Le groupe CEC a voté pour.

⇒ Agir pour l'avenir professionnel des jeunes

La Région Nouvelle-Aquitaine poursuit son engagement aux côtés des jeunes de 16 à 25 ans, renouvelant son soutien au réseau des Missions Locales, acteur essentiel de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Pour 2025, 8.140.000 € seront alloués aux 43 Missions Locales et à l'Association Régionale des Missions Locales, permettant la continuité d'un service public d'insertion qui a déjà accompagné plus de 91.600 jeunes dans leurs parcours en 2024.

De surcroît, la Région agit aussi pour développer l'apprentissage, véritable levier d'égalité des chances et de montée en qualifications. Elle investit 2,63 millions d'euros dans la création de

nouvelles infrastructures pour les centres de formations d'apprentis : le CFA Sanitaire et Social de Nouvelle-Aquitaine à Niort et l'AFTRAL à Coursac-sur-Dordogne.

Ces projets, au plus près des territoires, facilitent l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

Le groupe CEC a voté pour.

Les élu(e)s communistes ont voté contre :

⇒ le projet de subvention de 300.000 euros destiné à une entreprise qui a reversé en 2024 plus de 3,5 millions d'euros de dividendes à ses trois actionnaires. Cette subvention ne remplit en aucun cas les éco-socio-conditionnalités, voulues par le groupe CEC, que la région Nouvelle-Aquitaine a mis en place pour garantir que ces fonds publics bénéficient véritablement à l'économie locale et à l'intérêt général,

⇒ le subventionnement de 280.000 € à la société TARMAQ, qui représente une forme de valorisation de la filière aéronautique. Ce vote marque l'opposition des élus communistes à toute forme de soutien financier au secteur aérien, et réaffirme leur volonté de promouvoir un report modal vers le ferroviaire.

Culture muselée, planète brulée, jeunesse oubliée : le programme du Rassemblement National.

⇒ L'extrême-droite a voté contre les actions de sensibilisation des jeunes à l'économie sociale et solidaire. Traduction : rejet du monde associatif, des coopératives, de l'économie de proximité, celle qui lutte contre l'illettrisme, la précarité ou l'exclusion. Ils ont aussi voté contre un appel à projets de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

⇒ Même logique sur la culture : le Rassemblement National vote contre les manifestations culturelles, contre le soutien au Club de la presse, contre tout ce qui nourrit la liberté d'expression (alors même que les dirigeants de ce parti affirment être les derniers remparts de la liberté d'expression) et la vie collective. Et sur l'écologie ? Abstention en série : sur la méthanisation, sur des cotisations



permettant aux agents d'accéder à de la veille informative sur l'environnement... Une inertie totale face à l'urgence climatique.

⇒ Enfin, refus de soutenir les quartiers populaires là où l'inégalité sociale se cumule avec l'inégalité territoriale. Pour l'extrême-droite, ces territoires peuvent bien s'enfoncer dans la pauvreté, tant qu'ils ne rentrent pas dans leur imaginaire nationaliste.

Au fond, le Rassemblement National ne défend ni le peuple, ni les jeunes, ni les territoires. Il défend une idéologie de rejet, masquée derrière un faux bon sens. Les faits sont là : ce parti vote contre les solutions concrètes, contre la solidarité, contre l'avenir.■

Dans 5 semaines, la Fête des Pins à Tarnos

Alors que l'organisation de l'édition 2024 de la Fête des Pins avait été brutalement arrêtée suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale et la tenue des élections législatives anticipées, le collectif de la Fête des Pins est à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines pour travailler au contenu politique, culturel et festif de l'édition 2025.

La Fête des Pins se tiendra donc les samedi 5 et dimanche 6 juillet au Parc de la Nature à TARNOS.

D'ores et déjà, notre invité politique pour les deux jours sera Pascal SAVOLDELLI, sénateur communiste du Val-de-Marne.

Plusieurs débats seront organisés sur la paix, la santé, la gauche.

Des animations seront aussi de la partie pour les plus grands et les plus petits. Et comme de tradition, les stands du Bas-Armagnac, de Tyrosse-Soustons et du Seignanx proposeront diverses formules de restauration.

Le dimanche midi nous organisons un grand banquet populaire. Vous pouvez déjà vous y inscrire en téléphonant à la Fédération du PCF au 05.58.46.41.41 ou par mail pcf.landes@wanadoo.fr

Le placement des bons de soutien

Les bons de soutien qui sont un élément essentiel de notre fête car ils aident à populariser notre événement, sont disponibles dans les sections. Ils sont à placer très largement.

On vous donne rendez-vous les 5 et 6 juillet à la Fête des Pins ! Venez nombreux !■

Fête des Pins 2025 Réservez vos bons de soutien pour la diffusion de l'information	N° 000000	Fête des Pins TARNOS 5-6 juillet 2025	
		Donnant droit au tirage de plusieurs lots dont :	
BON DE SOUTIEN 3 €	☐ TV écran plat	☐ Sèche-linge	N° 000000
	☐ Incinérateur Bluetooth	☐ Electroménagers	
Débats, animations, restauration...			
Hébergement « LES LANDES REPUBLICAINES » ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, 7 rue Frédéric Bastiat BP34 - 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex			

A Matignon, le PCF dénonce une rencontre hors-sol, déconnectée des attentes et des besoins des Françaises et des Français

Le 22 mai, Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, Cécile Cukierman, présidente du groupe CREC-K au Sénat et Stéphane Peu, président du groupe GDR à l'Assemblée nationale ont été reçus à Matignon par le Premier ministre, François Bayrou, à sa demande.

Le Premier ministre a tenu à cette rencontre pour proposer de réformer le mode de scrutin des élections législatives. « Ce n'est pas la priorité et c'est même totalement hors-sol, déconnecté des attentes et des besoins des Françaises et des Français » a souligné la délégation du PCF.

Plutôt que de mobiliser les parlementaires sur une nouvelle réforme du mode de scrutin, le Premier ministre devrait mobiliser toutes les énergies et focaliser son attention sur la réponse politique aux priorités de nos concitoyen·nes confronté·es au chômage, à la baisse du pouvoir d'achat, à la hausse continue des prix de l'énergie, des salaires et des retraites trop faibles, à une hémorragie industrielle historique et à la casse systémique de leurs services publics.

Monsieur le Premier ministre : « *Il est urgent de vous concentrer sur les grands enjeux structurants de notre pays, pour le présent comme pour l'avenir des Françaises et des Français* ».

Concernant la crise démocratique, nous préférons mettre la priorité sur la suppression de l'article 49-3 et de l'article 40 de la Constitution et sur le respect du travail du Parlement et des aspirations majoritaires du peuple comme par exemple sur la réforme des retraites qui n'a jamais fait l'objet d'un vote.

Plutôt que de réformer le mode de scrutin législatif, attaquons-nous à l'hyper présidentialisme de la République et au trop grand pouvoir de l'exécutif, déconnectons les élections législatives de l'élection présidentielle. ■

À Riscle « Osons le train »

Distribution de tracts au passage à niveau par les militants de la CGT et du PCF pour éveiller les automobilistes à l'utilité de la réouverture de la ligne, pendant que quelques dizaines de volontaires du collectif « Osons le train » étaient à l'œuvre pour faire réapparaître les rails à proximité des quais de la gare de Riscle, cachés depuis 10 ans sous de jeunes acacias et autres végétations en broussaille.

Hervé Buffat pour les Hautes-Pyrénées, Christian Duprat pour les Landes et Éric Ferron pour le Gers ont reçu la presse sans cacher que la réouverture de la ligne Montréjeau-Bagnères-de-Bigorre était un encouragement à poursuivre la bataille du rail et une preuve de plus que « la question du transport ferroviaire revient dans le débat public ».

La réouverture de la ligne Bagnères-de-Bigorre/Morcenx-la-Nouvelle permettrait de répondre à la fois aux enjeux climatiques et économiques. Elle relie les préfectures de Tarbes et de Mont-de-Marsan et dessert, dans le Gers, les communes de Riscle, Saint-Germé et Barcelonne-du-Gers. « *Sans compter que 3.500 tonnes de céréales par train, ça économisait des camions* », se remémore Maurice, ancien de la ligne. Et que cela permettrait de fluidifier le déplacement des usagers sur cette partie du territoire.

La matinée s'est achevée par un casse-croûte fraternel sur les rails qui n'avaient pas connu remue ménage depuis un moment. ■

ALIMENTATION AU MENU

Au Tord-Boyaux/ Le patron s'appelle Bruno/ Rien qu'à humer l'mironton/ T'as la gueule pleine de boutons...Il s'agit d'un boui-boui bien crado/ Où les mecs par-dessus l'calendo/ Se rincent la cloison au Kroutchev maison/ Un Bercy pas piqué des hannetons/ Cet endroit est tellement sympathique/ Qu'y a déjà l'tout Paris qui rapplique/ Un p'tit peu déçu d'pas être invité/ Ni filmé par les actualités...Au Tord-Boyaux/Le patron s'appelle Bruno/ Allez vite le voir avant/ Qu'il s'achète la Tour d'Argent...*

Extrait de la chanson «Le Tord-Boyaux» créée en 1964 par Pierre Perret (né le 09/07/1934 à Castelsarrasin). Encore de nos jours, en France ou dans le monde, malgré tous les progrès technologiques accomplis qui permettraient de nourrir l'humanité de manière satisfaisante, trop d'humains ont faim ou se nourrissent mal. Les chaînes de la «malbouffe» instaurées par des géants capitalistes ont de beaux jours devant elles. La stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) est enfin éditée sous la pression de nombreuses associations, animées par le Réseau Action Climat (RAC). Le nouveau projet, concocté par les ministères de l'agriculture, de la santé et de l'environnement, correspond dans les grandes lignes aux recommandations de la société civile mais il est en recul par rapport à sa mouture de 2023. Le texte a été amputé d'une mesure centrale et prioritaire, visant à **Réduire efficacement l'exposition des enfants et des adolescents aux publicités ; Cette stratégie ne propose pas des mesures et objectifs qui servent tout autant la visée d'une plus juste rémunération des agriculteurs et agricultrices que l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour toutes et tous.** Les objectifs chiffrés de réduction de la consommation de viande ont été supprimés. La majorité des mesures mentionnées dans le document sont de nature incitative, ce qui pose question sur leur efficacité. Un nombre élevé de mesures pose la question des moyens économiques, institutionnels, législatifs et réglementaires qui seront véritablement consentis afin de produire des effets. Les lobbies de l'agroalimentaire qui squattent le ministère de l'agriculture sont passés par là. Ce projet est soumis, une nouvelle fois à consultation du Conseil national de l'alimentation (CNA), du Conseil national de la transition écologique (CNTE), De la conférence nationale de la santé (CNS) et du conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE). La consultation ouverte du 4 avril au 4 mai 2025 pendant laquelle les organisations qui ont élaboré le décriptage du projet de loi et fait des contre propositions auront à intervenir auprès des différents ministères concernés pour tenter de faire bouger les lignes dans le bon sens. Toutes les associations insistent sur la nécessité : - d'améliorer la cohérence entre les programmes portant sur l'alimentation émanant des différents ministères ; - de transformer l'offre et les environnements alimentaires plutôt que de faire reposer le fardeau du changement sur le consommateur, en prenant des mesures incitatives et contraignantes à l'égard des acteurs économiques (industriels, distributeurs, restaurateurs) ; - de faire évoluer les régimes alimentaires vers "moins mais mieux" de produits d'origine animale, et davantage d'aliments végétaux de qualité (fruits et légumes, légumineuses, fruits à coque, produits céréaliers complets). Il faut continuer les actions pour faire évoluer positivement le texte et aller vers une SNANC plus efficace pour rendre l'alimentation saine et durable, accessible à toutes et tous. Que cau minja bon é sanament per plan viver (il faut manger bon et sainement pour bien vivre) ■

Roger La Mougne